

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du
Mercredi 10 décembre 2025
De la commune de LA VRAIE-CROIX

Séance du 28 janvier 2026

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit janvier, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

Présents : P.GUIBLIN – E.GEVA – P.BOUVET – S.ROUSSELET – J.CAPELLE – M.LEFORT –C.ROLLAND – E.BROHAN – P.BONNIN – S.TACHEAU

Convocation : le 21 janvier 2026

Absents excusés : M.PRIME pouvoir donné à S.ROUSSELET – M.PONDARD pouvoir donné à E.GEVA – M.QUATREVAUX pouvoir donné P.GUIBLIN

Absents : -S.POUPET

Secrétaire de séance : S.TACHEAU a été désignée secrétaire de séance.

SOMMAIRE

Ordre du jour :

1. Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
2. Avis dossier AB Technologies
3. Service ADS - approbation de l'annexe financière modifiée à la convention ADS commune / GMVA
4. Participation scolaires 2026
5. Antenne mobile Bouygues
6. Bail commercial
7. Questions diverses

1. Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Le PADD donne un cap au PLUI, sur des orientations, des thématiques (cohabitation de tous les vivants, optimisation des ressources spatiales, gestion de l'eau, adaptation aux évolutions du climat) : accompagner les évolutions démographiques, la transition énergétique, appuyer la stratégie économique dans les zones d'activité existantes, faire rayonner la ruralité, mettre en valeur le patrimoine, le tourisme rural, la nature, organiser les mobilités. Il a été voté en fin 2025.

2026 et 2027 seront consacrés à la traduction règlementaire et aux consultations, il est prévu qu'il soit approuvé fin 2027, voire début 2028. Le PLUI sera alors opposable.

2. Avis dossier AB Technologies

Présentation du projet d'implantation de l'entreprise AB Technologies : l'enquête publique est en cours et le PC en cours d'instruction. L'objectif est de déménager le siège social du groupe à LVC, et regrouper les sites de Sulniac et Trédion. Début des travaux prévu courant juin 2026.

Le conseil donne un avis favorable à la majorité

(10 voix favorables et 3 abstentions)

3. Service ADS - approbation de l'annexe financière modifiée à la convention ADS commune / GMVA

Une tarification a été mise en place par GMVA pour l'instruction des dossiers de PC, les déclarations préalables, les permis d'aménager..., une partie étant prise en charge par Questembert communauté.

Les couts d'instructions des dossiers représentent environ 14 000 € par an pour la commune. Une majorité. L'annexe financière fixant les coûts pour la commune est adoptée à l'unanimité.

4. Participation scolaires 2026

Comme chaque année, la commune calcule le coût d'un élève à l'école publique, afin de fixer la participation à l'école Sainte Thérèse.

Il y a 84 élèves à l'école publique, (dont 78 habitent sur la commune)

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 66 501 € (dont 34 ke pour les ASE).

Cout d'un élève en primaire : 411.91 €

Cout d'un élève en maternelle 1432.16 € + 411.91 €

Le cout à l'association école Sainte Thérèse est donc de 32×411 : 13 152 € pour l'école primaire

Et 25×1844.07 = 46 101.75 € pour l'école maternelle.

De plus, la commune finance la classe éveil et les fournitures scolaires.

Adopté à l'unanimité

5. Antenne mobile Bouygues

Un dossier d'information est actuellement consultable en mairie : il existe déjà une antenne zone de Bel Air sur la Hutte Saint Pierre. Bouygues y installera une antenne supplémentaire 4G et des antennes 5G

Cette information est donnée aux conseillers municipaux mais n'entraîne pas de délibération.

6. Bail commercial

Les actuels boulangers ont vendu leur affaire, une nouvelle boulangère devrait s'installer en mars prochain.

Le bail se renouvelait par tacite prolongation.

Une proposition de rédaction d'un nouveau bail et de prix va être établi par un cabinet d'avocat.

Le conseil acte la reprise et donne son accord pour l'intervention de l'avocat pour les formalités administratives.

7. Ouverture d'un CAT (compte à terme)

La commune ayant vendu la seconde maison de la rue du Ruisseau, elle a l'opportunité d'ouvrir un compte à terme pour le placement temporaire de la somme de 180 000 € sur 12 mois à 2.10 %.

Adopté à l'unanimité

8. Devis Informatique

Le matériel informatique actuel n'étant pas évolutif avec l'arrivée de Windows 11, un devis pour le changement de 6 postes, un écran pour la médiathèque et le serveur a été initié. Avec les licences, le devis s'élève à 12 744 € HT.

Le devis est validé à l'unanimité.

9. Devis Chapelle

Pour la repose des boiseries, du chevet et des transepts (et incluant la restauration des boiseries) :

Le devis s'élève à 9 959 €HT

Adopté à l'unanimité

10. Devis domotique

Il était prévu de badger la porte de service de la mairie (qui sert également d'accès au personnel de la mairie) or celle-ci n'est pas adaptée, ni modifiable.

Il est donc nécessaire de la changer : devis reçu pour 4 787 €HT

Adopté à l'unanimité

11. Questions diverses

Médiathèque : proposition d'animation en juin prochain de 3 ateliers d'arts plastiques et nature. Le devis est de 800 euros TTC qui correspond au budget annuel voté sur cet item